



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE LA PREFECTURE DU NORD

DATE : 16/02/2023

HEURE : 14H30

EXPEDITEUR : Direction des Sécurités – 12/14 rue Jean Sans Peur – 59039 LILLE CEDEX Tél. 03 20 30 59 59

REDACTEUR : ASTREINTE SECURITE CIVILE – ARNAUD CRESSON

FIN DE L'EPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE AUX PARTICULES PM10

Références :

Arrêté Interdépartemental du 05/07/2017 relatif à la procédure d'information et d'alerte du public en cas de pointe de pollution atmosphérique en région Hauts-de-France

Arrêté interministériel du 07/04/16 modifié relatif au déclenchement des procédures préfectorales en, cas d'épisodes de pollution de l'air ambiant.

Destinataires :

Maires du département, sous-préfectures d'arrondissement, autorités opérationnelles

Evolution de la situation :

La concentration en particules en suspension est repassée sous le seuil du niveau d'alerte par persistance le 16/02/2023.

Pour plus de renseignements :

- ATMO Hauts-de-France : www.atmo-hdf.fr

- Centre anti-poison et de toxicovigilance de Lille au **0800 59 59 59**.